

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### ORGASYNTH

Société anonyme au capital de 4 852 706 €.  
Siège social : 25/27 rue de la Clef, 75005 Paris.  
341 267 573 R.C.S. Paris.

#### A. — Comptes consolidés.

#### I. — Bilan au 31 décembre 2009. (En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
Ecart d'acquisitions	5.2	1 362	1 362
Autres immobilisations incorporelles	5.1	23	115
Immobilisations corporelles	5.3	5 800	5 861
Autres actifs financiers	5.4	905	3 255
Actifs d'impôts différés	5.11	216	
Total actifs non courants		8 306	10 593
Stocks	5.5	9 144	9 905
Créances clients et autres débiteurs	5.6	7 260	8 061
Autres actifs financiers	5.7	8 923	8 617
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.8	22 521	20 971
Total actifs courants		47 848	47 555
Total de l'actif		56 154	58 148

Passif	Notes	31/12/2009 Net	31/12/2008 Net
Capital		4 672	4 853
Primes et réserves		40 389	46 477
Réserves de juste valeur des titres AFS	1.3	1 818	-54
Ecart de conversion		-302	-395
Résultat consolidé du groupe		-758	-5 033
Total capitaux propres part du groupe		45 819	45 848
Intérêts hors groupe dans le résultat		-6	-153
Intérêts hors groupe dans les réserves		38	248
Part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres		32	95
Total capitaux propres		45 851	45 943
Passifs financiers non courants	5.12	686	2 756
Provisions	5.9	1 259	1 546
Passifs d'impôts différés	5.11	1 065	36
Total passifs non courants		3 010	4 338
Passifs financiers courants	5.13	296	744
Dettes fiscales et sociales	5.15	2 144	1 415
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	5.14	3 678	3 686

Autres passifs financiers	5.16	1 174	2 021
Total passifs courants		7 292	7 866
Total passifs non courants et courants		10 302	12 204
Total des capitaux propres et passifs		56 154	58 148

**II. — Etat du résultat global.**  
(En milliers d'euros.)

	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Chiffre d'affaires	7.1	27 691	29 444
Achats consommés		-14 150	-14 754
Charges externes		-5 774	-6 989
Charges de personnel	6.1	-7 551	-7 439
Impôts et Taxes		-707	-647
Dotations aux amortissements		-529	-3 123
Autres charges opérationnelles	6.2	-599	-888
Autres produits opérationnels	6.3	824	933
Résultat opérationnel		-794	-3 463
Produits financiers		3 116	1 574
Charges financières		-354	-3 186
Coût de l'endettement financier net	6.4	2762	-1 613
Charge d'impôts	6.5	-291	-110
Résultat des activités poursuivies		1 677	-5 186
Résultats nets des activités cédées		-2 441	
Résultat net de l'ensemble consolidé		-764	
Actifs financiers disponibles à la vente	6.7	1 288	-54
Ecart de conversion		91	-478
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts		1 379	-532
Résultat global de la période		615	-5 718
Résultat groupe		-758	-5 033
Résultat des minoritaires		-6	-153
Résultat de base par action en €	6.6	-0,32	-2,07
Résultat dilué par action en €	6.6	-0,32	-2,07

**III. — Tableau de variation des capitaux propres.**  
(En milliers d'euros.)

	Capital social	Réserves consolidées	Réserve de juste valeur des titres AFS	Ecart de conversion	Actions propres	Résultats de la période	Total	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Capitaux propres présentés au 31 décembre 2007	4 853	28 189		83	-2 557	20 131	50 699	72	50 771
Actions auto contrôle									
Dividendes						-804	-804		-804
Augmentation/Diminution du capital		294					294	159	453
Variation du périmètre		642					642	-18	624
Affectation du résultat		19 327				-19 327			
Ecart de change				-478			-478	36	-442
Traitement des AFS			-54				-54		-54
Correction d'erreur		600					600		600
Autres mouvements		-17					-17		-17
Résultat de la période						-5 033	-5 033	-153	-5 186

Capitaux propres présentés au 31 décembre 2008	4 853	49 034	-54	-395	-2 557	-5 033	45 848	95	45 943
Actions auto contrôle	-181				-1 003		-1 184		-1 184
Dividendes									
Augmentation/Diminution du capital									
Variation du périmètre		-52					-52	-54	-106
Affectation du résultat		-5 033				5 033			
Ecart de change				93			93	-2	91
Traitement des AFS			1 872				1 872		1 872
Résultat de la période						-758	-758	-6	-764
Capitaux propres présentés au 31 décembre 2009	4 672	43 949	1 818	-302	-3 560	-758	45 819	33	45 852

**IV. — État de trésorerie.**  
(En milliers d'euros.)

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net de l'ensemble consolidé	-764	-5 186
Dotations nettes aux amortissements et provisions	2 702	6 189
Plus ou moins values de cession		-186
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier	1 938	817
Charge d'impôts différés	-124	34
Profit lié au carry back		
Coût de l'endettement financier	2 762	-1 613
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier	4 576	-762
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité	1 197	-2 407
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	5 773	-3 169
Décassements / Acquisitions d'immobilisations	-281	-6 089
Encaissements / Cessions d'immobilisations	1 276	360
Incidence de variation de périmètre	-249	-951
Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissements	746	-6 680
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère		-804
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Ecart de conversion sur les fonds propres		
Crédit vendeur	234	
Émission d'emprunts bancaires et de crédits baux mobiliers		
Remboursement d'emprunts	-1 807	-633
Remboursement de participation des salariés	-14	-55
Intérêts payés/reçus	-2 762	1 613
Flux net de trésorerie liés aux activités de financement	-4 349	121
Incidence des variations des taux de change	269	-442
Variation de trésorerie	2 438	-10 172
Trésorerie à l'ouverture	19 602	29 774
Trésorerie à la clôture	22 040	19 602
Découverts bancaires	-2	-337
Factoring	-479	-1 032
Trésorerie et équivalent de trésorerie	22 521	20 971
Variation de trésorerie	2 438	-10 172

**V. — Annexe aux états financiers consolidés au 31 décembre 2009.**

## 1. Informations :

### 1.1. Faits majeurs de l'exercice clos au 31 décembre 2009 :

— Arrivée d'un nouveau Directeur commercial : Le groupe Orgasynth, après avoir mis en place une structure commerciale globalisée en juillet 2008, a poursuivi le renforcement de son organisation avec l'arrivée début juin 2009 d'un nouveau Directeur commercial, issu du secteur aromatique.

— Contrôle fiscal : La société Orgasynth SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal déclenché en mars 2009 portant sur les exercices 2006, 2007 et 2008 qui a conduit à un rappel de 85 K€ réglé en totalité.

— Variation de la détention de la filiale ukrainienne : Orgasynth a acquis une participation complémentaire de 7% dans le capital de la société ukrainienne, Eastaroma, portant son pourcentage de détention à 72%.

— Accords conclus avec Axyntis :

– Accord concernant la garantie de passif : Orgasynth a cédé en 2007 ses divisions « Chimie fine et Colorants » à la société Axyntis et a accordé à l'acheteur une garantie de passif de 7 M€ assortie d'une garantie bancaire à première demande de 3 M€. En date du 13 juillet 2009, un protocole transactionnel avait été conclu entre Orgasynth et Axyntis qui bien qu'il n'ait pas reçu l'aval des banques a conduit au règlement d'un montant de 911 K€ pour solde de tout compte hormis six litiges dont le montant maximum était estimé à 350 K€ et hors survenance éventuelles de demandes en matière douanière, de TVA et de charges sociales jusqu'à la date de prescription.

– Accord concernant le report du Crédit Vendeur : Le groupe Axyntis s'est trouvé dans l'impossibilité de respecter son calendrier de remboursement du Crédit Vendeur (2 M€ hors intérêts) contracté auprès d'Orgasynth lors de la reprise des divisions Chimie Fine et Colorants. Dans ce contexte, en décembre dernier, Orgasynth a signé un protocole avec Axyntis. Compte tenu des nouvelles conditions de remboursement, Orgasynth a provisionné la totalité de la créance. D'autre part, Axyntis a abandonné ses demandes concernant les 6 litiges mentionnés ci-dessus.

— Modification du capital de Orgasynth : Le Conseil d'Administration en date du 3 novembre 2009 a décidé de réduire le capital social d'Orgasynth de 180 738 € pour le ramener de 4 852 406 € à 4 671 968 € par voie d'annulation de 90 369 actions détenues en auto contrôle de 2 € de nominal chacune.

— Vente d'une partie du portefeuille d'actions : En octobre 2008, compte tenu de l'effondrement de certaines banques, la Direction avait préféré, par prudence, placer une partie de sa trésorerie en actions et diversifier ses placements en profitant de la valorisation particulièrement basse de certaines valeurs du CAC 40.

La vente au dernier trimestre de certaines actions du portefeuille dans un contexte boursier favorable a permis au groupe de dégager une plus-value compensant largement les dépréciations constatées fin 2008 sur ces mêmes actions.

### 1.2. Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice :

— Modification du capital de Orgasynth : Le Conseil d'Administration en date du 8 mars 2010 a décidé de réduire le capital social d'Orgasynth de 128 546 € pour le ramener de 4 671 968 € à 4 543 422 € par voie d'annulation de 64 273 actions détenues en auto contrôle de 2 € de nominal chacune

— Rachat de fonds de commerce : L'opération de reprise du pôle Matières premières de Sanoflore par la filiale d'Orgasynth, Orgarôme, annoncée en septembre 2009 a été finalisée le 16 mars 2010.

Orgasynth déjà présent sur le marché des matières premières Bio à travers ses filiales de production en Ukraine et aux Comores confirme sa volonté de devenir un acteur important de la filière Bio.

Cette opération porte sur le rachat du fond de commerce lié à l'activité de distillerie, d'herboristerie et de fournitures de matières premières aromatiques naturelles conventionnelles ou Bio de Sanoflore. Orgasynth a signé parallèlement avec L'Oréal, propriétaire de Sanoflore, une convention de partenariat de recherche qui implique l'ensemble des métiers du groupe Orgasynth : le sourcing et la transformation des matières premières, le parfumage et l'aromatisation de certains produits.

1.3. Correction d'erreur. — Le groupe Orgasynth avait surestimé, au 31 décembre 2008 le montant des baisses de valeur significatives sur placements en actions cotées (titres AFS) devant être constatées en résultat de période. Ainsi, le groupe avait comptabilisé en résultat une perte de valeur totale de 1 110 K€, alors que seuls 1 029 K€ correspondaient effectivement à une perte de valeur significative.

Les comptes 2008 présentés en comparatif au sein de ces états financiers ont donc été retraités, afin de ne plus faire apparaître en résultat qu'une perte de valeur de 1 029 K€, et une moins value latente avant impôts de 81 K€ au sein des autres éléments du résultat global. Les conséquences fiscales de cette correction ont également été prises en compte.

## 2. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers :

2.1. Déclaration de conformité. — Les états financiers consolidés du groupe ORGASYNTH intègrent les comptes d'ORGASYNTH SA et de ses filiales (« le Groupe ») ainsi que les participations du groupe dans les entreprises associées.

Ces états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration du 15 avril 2010 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale.

— Normes IFRS : Les états financiers consolidés du groupe Orgasynth ont été préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2009.

2.2. Normes IFRS d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2009. — Le groupe Orgasynth a appliqué l'ensemble des normes et interprétations publiées par IASB, adoptées par l'Union européenne et applicables obligatoirement à l'exercice 2009.

— IAS 1 – Présentation des états financiers : En application de la norme IAS 1 révisée, le groupe Orgasynth a choisi de présenter le résultat global en un seul état, regroupant les produits et charges consécutifs du résultat net et les autres éléments du résultat global correspondant aux variations de capitaux propres ne résultant pas de transactions avec les actionnaires.

— IFRS 8 – Segments opérationnels : Selon la norme IFRS 8 ; applicable au 1er janvier 2009, l'information sectorielle délivrée doit correspondre aux secteurs utilisés par le Groupe et présentés par la Direction pour sa gestion opérationnelle.

Conformément aux dispositions de première application de cette norme, l'information comparative a été retraitée.

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Le groupe Orgasynth travaille actuellement sur un seul secteur Aromes et Parfums depuis le 13 juillet 2007, date à laquelle il a cédé les secteurs de chimie fine et colorants.

— Autres normes et interprétations : Les nouvelles normes et interprétations suivantes, applicables au 1er janvier 2009, n'ont pas eu d'effet significatif sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009 :

– Version révisée de IAS 23 - Coûts d'emprunt - Capitalisation obligatoire des coûts d'emprunt ;

– Amendement d'IFRS 2 - Paiement fondé sur des actions – Conditions d'acquisition des droits et annulations ;

– Amendements d'IAS 32 et IAS 1 - Instruments financiers remboursables au gré du porteur à la juste valeur et obligations générées lors de la liquidation ;

– Amendements d'IFRS 1 et IAS 27 - Coût d'une participation dans une filiale, une entité contrôlée conjointement ou une entreprise associée ;

– Améliorations des IFRS (mai 2008) ;

– Amendement d'IFRS 7 – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers ;

– Amendement d'IFRIC 9 et IAS 39 – Dérivés incorporés ;

– IFRIC 12 – Accords de concession de services ;

– IFRIC 13 - Programmes de fidélisation de la clientèle.

2.3. Normes IFRS et interprétations d'application facultative en 2009 ou non encore adoptées par l'Union européenne. — Le groupe Orgasynth n'a pas appliqué les normes et interprétations suivantes, qui n'ont pas été approuvées par l'Union européenne au 31 décembre 2009 ou dont l'application obligatoire est postérieure à l'exercice 2009 :

- IFRS 3 Révisée - Regroupements d'entreprises ;
- IAS 27 Révisée - Etats financiers consolidés et individuels ;
- Amendement d'IFRIC 14 - Prépaiements d'une obligation minimale de financement ;
- IFRIC 15 - Contrats de construction de biens immobiliers ;
- IFRIC 16 - Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17 - Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires ;
- IFRIC 18 - Transfert d'actifs provenant de clients ;
- IFRIC 19 - Extinction de dettes financières par émission d'instruments de capitaux propres ;
- Amendement d'IAS 39 - Instruments financiers : comptabilisation et évaluation - Eléments éligibles à la couverture ;
- IFRS 1 Révisée - Première adoption des normes internationales d'information financière ;
- Amendement d'IFRS 1 - Exemptions additionnelles pour les premiers adoptants ;
- Amendement d'IFRS 2 - Transactions de groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Améliorations des IFRS (avril 2009) ;
- Amendement d'IAS 32 - Classement des droits de souscription émis ;
- IAS 24 Révisée - Informations sur les parties liées ;
- IFRS 9 - Instruments financiers.

Le groupe Orgasynth n'attend pas d'incidence significative de l'application de ces nouveaux textes.

2.4. Base de préparation des états financiers. — Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers d'euros, sauf indications spécifiques. La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. S'agissant d'estimations, les valeurs réelles constatées ultérieurement pourront être différentes des valeurs estimées. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement et de toute période ultérieure affectée.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- Les stocks (3.7) ;
- Les dépréciations d'actifs (3.10) ;
- Les provisions (3.12) ;
- Les avantages du personnel (3.13) ;
- Les impôts différés (3.16).

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

### 3. Règles et méthodes comptables :

3.1. Principes de consolidation. — La consolidation est effectuée sur la base des documents et comptes sociaux retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables mentionnés.

— Filiale : Une filiale est une entité contrôlée par la société. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

— Entreprises associées : Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque la société-mère dispose, directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20% des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence.

Le Groupe ne détient plus aucune participation de ce type.

— Coentreprises : Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel.

Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.

— Transactions éliminées dans les états financiers consolidés : Les soldes bilanciers, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

### 3.2. Monnaie étrangère :

— Transactions en monnaie étrangère : Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

— Etats financiers des activités à l'étranger : Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros aux cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

### 3.3. Instruments financiers :

3.3.1. Instruments financiers non dérivés. — Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur, majorés des coûts de transaction.

Le Groupe Orgasynth détient à la clôture au 31 décembre 2009, des actifs financiers consistant en des titres de sociétés cotées en bourse. Ces actifs classés dans la catégorie « Disponibles à la vente » (AFS, Available for sale) selon la norme IAS 39 ont été évalués à leur juste valeur pour un montant de 5 293 K€. Cette juste valeur a été déterminée en fonction du cours de bourse à la date du 31 décembre 2009.

Les plus et moins-values latentes sur ces actifs financiers sont comptabilisées directement en capitaux propres, au sein des « autres éléments du résultat global », sauf lorsque la moins-value latente constatée est analysée comme significative ou durable, auquel cas elle est comptabilisée en résultat de période en tant que dépréciation définitive de l'actif financier.

Le groupe Orgasynth considère qu'une perte de valeur supérieure à 30% du coût d'entrée des titres constitue une dépréciation significative, et qu'un cours de bourse inférieur au coût d'entrée des titres de manière permanente pendant 12 mois consécutifs constitue une dépréciation prolongée.

Les plus et moins-values latentes constatées au sein des autres éléments du résultat global sont recyclés en résultat lors de la cession de l'investissement. Au 31 décembre 2009, toutes les lignes du portefeuille sont en plus-value latente, à la fois par rapport à la valeur dépréciée au 31 décembre 2008 (pour les titres Rhodia, seuls titres dépréciés au 31 décembre 2008) et par rapport au prix d'achat.

La variation de valeur des titres AFS constatée en 2009 s'établit à 2 726 K€ (1 818 K€ après impôt). Elle a été comptabilisée directement au sein des autres éléments du résultat global.

L'écart d'évaluation au 31 décembre 2009 s'élève à 2 645 K€ (dont 2 115 K€ de plus-value latente par rapport au prix d'acquisition des titres, et 530 K€ correspondant à la dépréciation comptabilisée en 2008 sur les titres Rhodia).

Ces éléments tiennent compte de la correction d'erreur décrite au § 1.3 de la présente annexe.

A la date du 14 avril 2010, la valorisation au cours de bourse des AFS détenus est de 6 173 K€.

3.3.2. Instruments financiers dérivés. — Le Groupe ne détient aucun instrument financier dérivé.

3.4. Immobilisations incorporelles :

— Ecart d'acquisition : Les écarts d'acquisitions (y compris négatifs) résultent de l'acquisition des filiales. Ils représentent la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il résulte une différence négative (écart d'acquisition négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur.

Les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel (voir méthode comptable décrite en 3.10). S'agissant des entreprises associées, la valeur comptable des écarts d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée.

3.5. Immobilisations corporelles :

— Actifs dont le Groupe est propriétaire : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.10).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

— Actifs loués : Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété.

— Amortissements : Les durées d'amortissements sont déterminées selon les durées d'utilité attendues par l'entreprise pour les actifs concernés, dans les meilleures conditions de fonctionnement et d'utilisation. Le mode d'amortissement retenu est le mode linéaire qui correspond le mieux au rythme de consommation des avantages économiques attendus.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

	Amortissement économique	
	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	Entre 15 et 30 ans
Installation agencement des constructions	Linéaire	Entre 5 et 30 ans
Station d'épuration	Linéaire	Entre 15 et 30 ans
Installations techniques, matériels et outillages	Linéaire	Entre 2 et 15 ans
Matériel de transport et de manutention	Linéaire	Entre 3 et 15 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	Entre 3 et 20 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	Entre 10 et 20 ans

3.6. Autres actifs financiers. — Ce poste comprend notamment les prêts au personnel, les dépôts de garantie versés et les créances rattachées à des participations non consolidées.

Les dépôts et cautionnements constituent des actifs financiers non détenus à des fins de transactions. Ils sont par conséquent évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres de participations portent sur des sociétés non cotées dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable. Ils sont donc évalués au coût, diminuée des dépréciations rendues nécessaires par la situation des sociétés considérées.

3.7. Stocks. — Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Les stocks comprennent :

— Les stocks de matières premières valorisés sur la base du coût qui peut inclure des coûts accessoires d'approvisionnement.

— Les produits finis et les en-cours de production valorisés sur la base du coût, comprenant le dernier coût d'achat et les charges directes et indirectes de production.

3.8. Clients et autres débiteurs. — Les créances clients et autres débiteurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. Puis ces créances sont ensuite évaluées au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur pour tenir compte des difficultés de recouvrement.

3.9. Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue en banque, et des certificats de dépôts à court terme.

3.10. Dépréciation des actifs incorporels et corporels. — Les valeurs comptables des actifs incorporels et corporels sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les écarts d'acquisitions les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT. En cas de perte de valeur constatée sur un écart d'acquisition, la dépréciation est définitive, et ne peut donc être reprise, même en cas d'amélioration des prévisions d'entrée de trésorerie.

Compte tenu de la structure du groupe, chaque entité juridique représente une UGT.

La valeur d'utilité de l'UGT Floressence a été déterminée par la méthode des Discounted Cash Flows (DCF) par un actuair indépendant.

Le plan d'affaires de Floressence a été établi sur une durée de 5 ans à partir du budget 2010 et selon les hypothèses suivantes :

— Croissance du chiffre d'affaires de 2% entre les exercices 2010 et 2011, puis une croissance de 4% pour les exercices allant de 2012 à 2014.

— La marge d'exploitation a été estimée à 10,3% du chiffre d'affaires pour le budget 2010 et atteint progressivement 15% en 2014.

— Le besoin en fonds de roulement, environ 24% du chiffre d'affaires sur les 3 derniers exercices, a été maintenu à ce niveau sur la durée du plan d'affaires. Les flux de trésorerie ont été actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC), correspondant au taux moyen des différentes sources de financement de la société. Ce taux est estimé à 9% tenant compte d'un coût des fonds propres de 10,9% (Taux sans risques 3,5%, Bêta désendetté 0,60%, Bêta réendetté 0,73%, prime de taille 3,7%) et d'un coût de la dette après impôts de 3,6% (Taux sans risques 3,5%, spread du groupe 2%, coût de la dette 5,5%, taux impôts 34,4%). Les moyennes sectorielles retenues pour pondérer ces deux variables sont un taux d'endettement de 26% et un Gearing sectoriel de 35%.

Compte tenu de ces hypothèses, aucune dépréciation complémentaire n'a été constatée à la clôture de l'exercice 2009.

Une variation du taux d'actualisation jusqu'à 100 points de base ne modifie pas la conclusion ci-dessus.

Au 31 décembre 2007, les écarts d'acquisition des sociétés Bambao et Framaroma étaient dépréciés à 100% soit une dépréciation totale de 377 K€. Ces provisions ont été maintenues dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

La société Bambao située aux Comores a subi des événements socio politiques du pays qui se traduisent par des occupations militaires de l'usine, des réquisitions par les autorités sur l'achat de carburant, des coupures d'électricité.

3.11. Capital. — Le capital social de la société Orgasynth SA (société-mère) est au 31 décembre 2009 constitué de 2 335 984 actions au prix nominal de 2 €. Si le Groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée y compris les coûts directement attribuables est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres. Les actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres, sans impact sur le résultat.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 31 décembre 2009, le Groupe détenait 185 106 actions de la société.

3.12. Provisions. — Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement :

— Restructurations : Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a soit commencé à exécuter le plan, soit a rendu public le plan. Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Elles concernent essentiellement les plans sociaux comprenant les indemnités de licenciement, les charges sociales, le préavis non effectué et la contribution Delalande.

— Coûts de destruction de produits : Ils concernent les coûts de destruction des déchets des produits non-conformes suivant les devis des destructeurs.

— Litiges produits et litiges avec le personnel : Dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction de l'évaluation du risque encouru.

3.13. Avantages du personnel :

— Avantages postérieurs à l'emploi : L'obligation nette du groupe aux titres de régime à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime si nécessaire. Les calculs sont effectués par un actuair qualifié en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Tous les écarts actuariels au 1er janvier 2004, date de transition aux IFRS, ont été comptabilisés.

S'agissant des écarts actuariels survenus après le 1er janvier 2004 pour déterminer l'obligation du groupe au titre d'un régime, la fraction des écarts actuariels cumulés non comptabilisés excédant 10% du montant le plus élevé entre la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs du régime est comptabilisée dans l'état du résultat global sur la durée de vie active moyenne résiduelle attendue des membres du personnel bénéficiant du régime. Dans le cas contraire, les écarts actuariels ne sont pas comptabilisés (Application de la méthode dite du « corridor » prévue par la norme IAS 19).

— Autres avantages à long terme :

— DIF (Droit Individuel à la Formation) : Compte tenu de l'accord de branche de l'industrie chimique, le DIF est applicable à partir du 1er janvier 2005. L'évaluation de la charge relative au DIF a été faite compte tenu des hypothèses suivantes :

— Nombre d'heures allouées par exercice = 20 heures après un an d'ancienneté :

- Formations suivies exclusivement durant les heures de travail. En conséquence, le coût est égal au coût du maintien du salaire, charges comprises.

- Taux attendu de déchéance des droits = 50%.

- Les coûts associés directement à l'organisation des stages de formation n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation du DIF.

— Médailles du travail : La convention collective ne prévoit pas l'attribution de médailles du travail, et les sociétés membres du périmètre de consolidation n'ont aucun usage en la matière.

— Paiements fondés sur des actions : La société n'a pas mise en oeuvre des plans de paiement sur base d'actions.

3.14. Fournisseurs et autres crédateurs. — Les dettes fournisseurs et autres crédateurs sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

3.15. Produits. — Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans l'état du résultat global lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens et que le montant des produits peut être évalué de façon fiable.

3.16. Impôt sur le résultat. — L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilanciel de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales à l'exception notamment des écarts d'acquisition. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établies par la direction générale et financière du groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

3.17. Information sectorielle. — En application de la norme IFRS 8, le groupe donne une information sectorielle selon le découpage utilisé par le management dans son reporting interne afin d'évaluer sa performance et allouer ses ressources.

Le management suit la performance opérationnelle du groupe par secteur d'activité. Depuis la cession en 2007 des activités chimie fine et colorants, un seul secteur d'activité subsiste : les arômes et parfums.

Par ailleurs, la norme IFRS 8 demande également de présenter certaines informations selon un découpage géographique. Le découpage retenu par le groupe pour ces informations est le suivant :

- France ;
- Autres.

3.18. Résultat par action. — Le résultat de base par action sur capital de base est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société Orgasynth SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société Orgasynth SA par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, majoré de toutes les actions potentiellement dilutives résultant d'instruments dilutifs émis pas la société. La société n'a pas émis à ce jour d'instruments dilutifs.

3.19. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées. — Tout actif non courant, ou tout groupe d'actifs incluant des actifs non courants, ayant fait l'objet avant la date de clôture, d'une décision de cession, et classés au bilan consolidé dans les rubriques « Actifs détenus en vue de la vente » ou « Passifs détenus en vue de la vente » (pour les passifs associés à un groupe d'actifs destiné à être cédé). Immédiatement avant le classement de l'actif comme détenu en vue de la vente, les actifs concernés sont évalués selon les normes qui leur sont applicables et éventuellement dépréciés en application de ces normes. Ensuite, lors du classement comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable, résultant de l'étape précédente et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

Le classement comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Une activité classée en tant qu'activité abandonnée est présentée, pour son résultat net d'impôt sur une ligne distincte sur l'état du résultat global, et ce pour toute la durée de tous les exercices présentés dans l'état du résultat global.

3.20. Gestion du risque financier. — Le Groupe peut être exposé aux risques suivants liés à l'utilisation d'instruments financiers :

- risque de crédit ;
- risque de liquidité ;
- risque de marché.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessus identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital. Des informations quantitatives figurent à d'autres endroits dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

Il incombe au conseil d'administration de définir et superviser le cadre de la gestion des risques du groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en oeuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

3.20.1. Risque de crédit. — Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe a accordé une garantie de passif à Axtyntis dans le cadre de la cession de ses divisions Chimie Fine et Colorants qui s'éteindra au 31 décembre 2010.

3.20.2. Risque de liquidité. — Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours aux marchés des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédits, ...). Les niveaux de lignes de crédit confirmées et de trésorerie disponible sont fixés en fonction des prévisions de financement, assorties d'une marge de sécurité pour faire face aux aléas économiques.

Concernant la filiale en plan de continuation, Orgarôme SAS, les prévisions d'exploitation et les budgets de trésorerie correspondants présentés lors de l'homologation des plans sont respectés et démontrent sa capacité à faire face au remboursement de ses dettes.

En mai 2009, le Groupe a remboursé entièrement l'emprunt à long terme concernant le financement d'une partie de l'immobilier du groupe.

A la date du 31 décembre 2009, la trésorerie globale du groupe représente 22,5 M€.

Sur ce montant, 18,9 M€ sont placés en certificats de dépôt à taux fixe.

Le groupe détient des actions classées en actifs financiers courants pour une valeur de 5,3 M€ au 31 décembre 2009.

Le groupe ne présente donc pas de risque de liquidité.

3.20.3. Risque de marché. — Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêt, affectent le résultat du Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

— Risque de change : Le Groupe est exposé au risque de change sur les ventes et les achats qui sont libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Groupe (€). La monnaie dans laquelle ces transactions sont essentiellement libellées est l'USD.

Ces transactions restent cependant peu significatives, la part des ventes et des achats en USD représentant respectivement 5,6% et 5,4% du chiffre d'affaires. Le Groupe n'a pas mis en place de politique de couverture du risque de change.

— Risque de taux d'intérêt : Le Groupe n'est pas exposé au risque de taux d'intérêt. Les emprunts qui figuraient au bilan ont été remboursés en 2009.

3.20.4. Gestion du capital. — La politique du Groupe vise à maintenir un actionnariat stable et une structure financière solide.

4. Périmètre de consolidation. — Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

— Liste des sociétés consolidées :

Sociétés	Siège social	N° Siren	Méthode de consolidation	En % d'intérêts
ORGASYNTH	25-27, rue de la Clef, 75005 Paris	341 267 573	IG	100,00%
ORGAROME	66, avenue du Château ZI du Vert Galant, 95310 Saint Ouen l'Aumone	439 465 568	IG	100,00%
ADRIAN ESSENTIEL OILS	N° 1 essence house Grabtree road, Thorpe Industrial park, Egham Surrey (GB)		IG	100,00%
ESSENCE HOUSE	N° 1 essence house Grabtree road, Thorpe Industrial park, Egham Surrey (GB)		IG	100,00%
ADRIAN AMERICA INC	1443, Pinewood Street, Rahway NJ, 07065 USA		IG	100,00%
BAMBAO	Bambao Anjouan (Comores)		IG	100,00%
FLORESSENCE	ZA La Festre Sud, 06780 St Cezaire/ Siagne	335 171 989	IG	100,00%
SCI DU LAUREMONT	ZA La Festre Sud, 06780 St Cezaire/ Siagne	394 942 700	IG	100,00%
FLORESSENCE CHINE	1269 ,Jinhu road Jinhu EPZ Pudong, 201206 Shanghai Chine		IG	100,00%
EASTAROMA SARL	40A, rue Stepovaja, Village Kalaglia, District d'Ovidiopol Région d'Odessa, Ukraine		IG	71,94%

IG : intégration globale ;  
ME : mise en équivalence ;  
NC : non consolidé.

Variation de périmètre. — La société Framaroma en Moldavie a été sortie du périmètre au cours de l'exercice 2009 car la participation est non significative (incidence minime de 46 K€ dans les capitaux propres consolidés en 2008).  
Toutes les sociétés clôturent leurs comptes au 31 décembre.

— Comparabilité des comptes : Les comptes au 31 décembre 2009 ont été présentés par comparaison à ceux au 31 décembre 2008.

##### 5. Notes sur le bilan consolidé :

###### 5.1. Autres Immobilisations incorporelles :

	Total (a) + (b)	Concessions brevets et licences (a)	Autres immobilisations incorporelles (b)
Valeur brute au 31 décembre 2007	347	131	216
Modification	-202	9	-211
Augmentations	453	29	424
Diminutions	-2	-1	-1
Valeur brute au 31 décembre 2008	597	168	429
Augmentations	26	25	1
Diminutions			
Valeur brute au 31 décembre 2009	623	193	430

	Total (a) + (b)	Concessions brevets et licences (a)	Autres immobilisations incorporelles (b)
Amortissements au 31 décembre 2007	331	124	207
Modification	-202	7	-210
Augmentations	354	15	338
Amortissements au 31 décembre 2008	482	146	336
Augmentations	119	25	94
Diminutions	-1		-1
Amortissements au 31 décembre 2009	600	172	429

## 5.2. Ecart d'acquisition :

	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation
Framaroma		389	-389
Bambao		49	-49
Floressence	1 362	3 607	-2 245
Valeur au 31 décembre 2008	1 362	4 045	-2 684
Modification		-389	389
Augmentations			
Diminutions			
Valeur au 31 décembre 2009	1 362	3 656	-2 295

(1) Mouvements des écarts d'acquisitions 2009.

Libelles	Montant brut au 01/01/2009	Modification de périmètre	Augmentation	Diminution	Montant brut au 31/12/2009
Floressence	3 607				3 607
Bambao	49				49
Framaroma	389	-389			0
Total	4 045	-389			3 656

Libelles	Dépréciation au 01/01/2009	Modification de périmètre	Dotation	Reprise	Dépréciation au 31/12/2009
Floressence	2 246				2 246
Bambao	49				49
Framaroma	389	-389			0
Total	2 684	-389			2 295

## 5.3. Immobilisations corporelles :

	Total	Terrains	Constructions	Installation technique matériel et outillage industriels	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours	Avances et acomptes
Valeur brute au 31 décembre 2007	31 812	3 376	8 561	16 116	3 374	384	0
Modification	-21 061	-1 241	-4 750	-13 978	-892	-200	
Augmentations	971	61	119	80	654	33	25
Diminutions	-171				-57	-114	
Autres mouvements	-1 018		-731		-282	-5	
Valeur brute au 31 décembre 2008	10 534	2 195	3 199	2 218	2 797	98	25

Modification	-11				-11		
Augmentations	575		171	25	91	288	
Diminutions	-329					-304	-25
Autres mouvements	105		177		-72		
Valeur brute au 31 décembre 2009	10 873	2 195	3 548	2 243	2 804	81	

	<b>Total</b>	<b>Terrains</b>	<b>Constructions</b>	<b>Installation technique matériel et outillage industriels</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>
Amortissements au 31 décembre 2007	4 264	9	1 180	1 752	1 322
Augmentations	523	3	131	108	281
Diminutions	-47				-47
Autres mouvements	-67				-67
Amortissements au 31 décembre 2008	4 672	12	1 311	1 860	1 489
Modification	-7				-7
Augmentations	410	6	150	80	173
Diminutions					
Autres mouvements	-2				-2
Amortissements au 31 décembre 2009	5 073	19	1 462	1 940	1 653

Il n'y a pas eu de dépréciation enregistrée au titre des actifs corporels en 2009.

#### 5.4. Autres actifs financiers :

	<b>Total</b>	<b>Titres non consolidés</b>	<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>Prêts</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>
Valeur brute au 31 décembre 2007	5 861	164	153	2 593	2 951
Modification	-2 669	41			-2 710
Augmentations	325	144			180
Diminutions	-174				-174
Valeur brute au 31 décembre 2008	3 342	349	153	2 593	247
Modification	187	287	-100		
Augmentations	277	20	22	234	
Diminutions	-143				-143
Valeur brute au 31 décembre 2009	3 663	657	75	2 827	104

	<b>Total</b>	<b>Titres non consolidés</b>	<b>Créances rattachées à des participations</b>	<b>Prêts</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>
Dépréciation au 31 décembre 2007	52		52	0	0
Dotations	35	35			
Reprises					
Dépréciation au 31 décembre 2008	88	35	52	0	0
Modification	436	436			
Dotations	2 234			2 234	0
Reprises					
Dépréciation au 31 décembre 2009	2 758	471	52	2 234	0

Sociétés	Fraction du capital détenu	Valeur des titres détenus 2009		Valeur des titres détenus 2008	
		Brut	Net	Brut	Net
Eurosalvia				149	149
Florussine	25,00%	6	6	6	6
Fontarome suisse	100,00%	35		35	
Sci la Peupleraie	50,00%	144	144	144	144
Divers autres titres		35	35	15	15
Framaroma	51,00%	436			
Total		657	185	349	314

## 5.5. Stocks :

	Stocks au 31/12/2009			Stocks au 31/12/2008		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Matières premières	7 084	784	6 300	7 711	562	7 149
Produits finis	1 405	6	1 399	979	7	973
Marchandises	1 445		1 445	1 784		1 784
Total	9 934	790	9 144	10 474	569	9 905

## 5.6. Créances clients et autres débiteurs :

	Situation au 31/12/2009			Situation au 31/12/2008		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Créances à moins d'un an	6 792	0	6 791	8 111	51	8 061
Créances à plus d'un an	1 872	1 403	469	1 537	1 537	
Total	8 664	1 403	7 260	9 648	1 588	8 061

## 5.7. Autres actifs financiers courants :

	Situation au 31/12/2009			Situation au 31/12/2008		
	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes	Valeurs brutes	Dépréciation	Valeurs Nettes
Avances et acomptes versés	1 040		1 040	906		906
Créances sociales	26		26	28		28
Créances fiscales	775		775	760		760
Comptes courants débiteurs	6 613	5 634	979	6 517	5 516	1 001
Débiteurs divers	911	231	680	886	18	868
Charges constatées d'avance	130		130	122		122
Total	9 496	5 865	3 630	9 219	5 534	3 685

	31/12/2009	31/12/2008
Valeur d'entrée	3 177	6 042
+ ou - valeur latente	2 116	-1 110
Juste valeur des AFS	5 293	4 932
Dépréciation par résultat		1 029
Juste valeur par capitaux propres	2 197	-81

Impôts différés constatés	-909	27
---------------------------	------	----

## 5.8. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

	Situation au 31/12/2009	Situation au 31/12/2008
Certificat de dépôts	18 938	17 125
Comptes bancaires	3 583	3 846
Total	22 521	20 971

## 5.9. Provisions :

Libelles	Montant au 01/01/2009	Dotations	Reprises 2009		Montant au 31/12/2009
			Utilisées	Non utilisées	
Provision pour litige avec le personnel	232	180	66		346
Provision pour Garantie de Passif	545		545		0
Provisions pour pensions	521	56	30		548
Provisions pour risques client	95	200	95		200
Provisions pour DIF	75	28	4		100
Autres provisions	77			11	66
Total	1 546	464	739	11	1 259

## 5.10. Avantages du personnel (avantages postérieurs à l'emploi) :

Montant reconnu au bilan au 1er janvier	31/12/2009	31/12/2008
Valeur actualisée de l'obligation au 1er janvier	449	436
Coût des services rendus au cours de l'exercice	33	37
Coût financier	26	26
Pertes (gains) actuarielles	-2	-67
Autres (net transfert (entrées/sorties de périmètre)	86	26
Prestations payées	-30	-9
Valeur actualisée de l'obligation au 31 décembre	562	449
Valeur actualisée de l'obligation	562	449
Gains (pertes) actuariels non reconnus	73	76
Coût des services passés non reconnus	-88	-4
Passif net reconnu au bilan	548	521
Coût des services rendus au cours de l'exercice	33	54
Coût financier	26	26
Amortissement du coût des services passés non reconnus	1	1
Pertes (gains) actuarielles reconnues	-4	0
Effet des réductions / liquidations		
Charge comptabilisée	56	81

	Hypothèses actuarielles	
Taux d'actualisation au 31 décembre	5,00%	5,60%
Taux d'augmentation future des salaires au 31 décembre	2,50%	2,50%
Taux d'inflation à long terme	2,00%	2,00%

Le coût des services passés non reconnus générés en 2009 provient de la révision à la hausse en date du 6 novembre 2009 du bareme applicable pour les indemnités de fin de carrière pour les salariés relevant de la convention collective nationale de la Chimie.

## 5.11. Impôts différés :

	2009					2008			
	à l'ouverture	résultats	retraitement des titres AFS	autres mouvements	à la clôture	à l'ouverture	résultats	autres mouvements	à la clôture
Impôts différés Actifs	189	27			216	348	-25	-134	189
Impôts différés Passif	-225	97	-882	-55	-1 065	-143	-9	-73	-225
Total	-36	124	-882	-55	- 849	205	-34	-207	-36

## 5.12. Autres passifs financiers non courants :

	31/12/2009	31/12/2008
Passifs financiers à plus d'un an		
Emprunts bancaires		1 721
Emprunts et dettes financières diverses (1)	1	29
Autres passifs non courants (2)	685	1 005
Total	686	2 756

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières diverses (1)		
Participation des salariés	1	29
Divers		
	1	29

	31/12/2009	31/12/2008
Autres Passifs non courants (2)		
Plan de continuation Adrian RJ	685	1 005
	685	1 005

Tous les passifs financiers non courant sont à plus d'un an et à moins de cinq ans.

## 5.13. Autres passifs financiers courants. — Tous les passifs financiers courants sont à moins d'un an :

	31/12/2009	31/12/2008
Passif financier à court terme		
Emprunts bancaires	10	96
Emprunts et dettes financières diverses (1)	40	32
Autres passifs non courants	244	278
Total	296	744

	31/12/2009	31/12/2008
Emprunts et dettes financières diverses (1)		
Participation des salariés	17	17
Total ICNE	5	
Divers	18	15
	40	32

## 5.14. Dettes fournisseurs et autres créditeurs :

	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs et comptes rattachés		

Fournisseurs d'exploitation	3 678	3 686
Total	3 678	3 686

## 5.15. Dettes fiscales et sociales :

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sociales	1 447	1 545
Dettes fiscales	697	-130
Total	2 144	1 415

## 5.16. Autres passifs financiers :

	31/12/2009	31/12/2008
Autres dettes		
Avances et Acomptes reçus	89	60
Comptes courants créditeurs	63	108
Dettes diverses (1)	1 022	1 853
Total	1 174	2 021

## (1) Dettes diverses :

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
Factoring	479	1 032
Commissionnaires et mandataires	518	604
Autres dettes diverses	25	217
Total	1 022	1 853

## 5.17. Instruments financiers :

5.17.1. Risque de crédit. — Les 3 premiers clients du Groupe ont représenté par ordre décroissant de chiffre d'affaires en 2009 :

	CA 2009	CA 2008
Client 1	1 032	890
Client 2	940	825
Client 3	864	758

En 2009, le 1er client a donc représenté 3,73% du chiffre d'affaires consolidé (et 3% du chiffre d'affaires consolidé total 2008). Avec un délai moyen de règlement de 35 jours, l'exposition maximale au risque de crédit concernant les créances commerciales à la date de clôture sur ces 3 clients représenterait 272 K€ soit 1 % du chiffre d'affaires.

Compte tenu de :

- la répartition géographique de ses ventes réalisées essentiellement dans l'Union européenne ;
- l'implantation de ses principales filiales étrangères (Grande Bretagne et USA) ;
- la faible part des ventes réalisées par ses filiales ukrainienne, comorienne et chinoise (1,8% du chiffre d'affaires consolidé).

Le groupe estime que ses activités ne sont pas exposées à l'instabilité politique ou économique de pays à risques.

L'antériorité de ces créances commerciales à la date de clôture s'analyse comme suit (en K€) :

	2009	2008
Non échues	4 849	5 892
Echues depuis 30 jours au plus	675	1 070
Echues depuis 30 jours au plus et moins de 45 jours	491	409
Echues depuis plus de 45 jours et à moins d'un an	777	699
Echues de plus 1 an	1 872	1 579

La dotation aux provisions pour clients douteux sur l'année 2009 s'est élevée à 483 K€ soit 1,7% du chiffre d'affaires consolidé réalisé en 2009. Globalement l'ensemble des dotations constituées au cours des dernières années s'élèvent à 1 403 K€ ce qui démontre la faible part du risque attaché à la clientèle du groupe.

5.17.2. Risque de liquidité. — Les échéances contractuelles des passifs financiers non dérivés sont détaillées aux paragraphes 5.13 et 5.14.

6. Notes sur l'état du résultat global :

6.1. Charges de personnel :

	31/12/2009	31/12/2008
Rémunération du personnel	5 323	5 200
Charges sociales	2 228	2 239
Total	7 551	7 439

6.2. Autres charges opérationnelles :

	31/12/2009	31/12/2008
Charges diverses	-87	-600
Provisions diverses	-513	-288
Total	-599	-888

6.3. Autres produits opérationnels :

	31/12/2009	31/12/2008
Produits divers	619	746
Produits cession d'immobilisations		187
Reprise provisions diverses	205	
Total	824	933

6.4. Coût de l'endettement financier net :

	2009	2008
Produits financiers	3 116	1 574
Gains de change	234	450
Reprises de provision financières		
Produits nets s/ cessions Valeur mobilière de placement	2 756	1 079
Autres produits financiers divers	126	46
Charges financières	-354	-3 186
Pertes de change	-179	-486
Dotations aux provisions financières	-59	-1 404
Perte de valeur des AFS		-1 028
Charges financières sur crédit bail		
Intérêts et charges financiers	-116	-268
Coût de l'endettement financier net	2 762	-1 613

6.5. Charges d'impôt :

	31/12/2009	31/12/2008
Impôts sur les bénéfices	-38	-76
Impôts différés	124	-34
Total	86	-110

(En K€)		31/12/2009
Résultat net		-764
Charges d'impôt des activités poursuivies		291

charges d'impôt des activités abandonnées		-377
<b>Résultat avant impôts</b>		-850
Taux d'IS théorique		34 %
<b>Impôt théorique</b>		-289
<b>Retraitements</b>	<b>Base</b>	<b>Impôt</b>
- Charges non déductibles	76	26
- Dépréciations du crédit vendeur (MVLТ)	2 333	759
- Effet de l'intégration fiscale (déficit Orgachim acquis au groupe)	-1 386	-471
-Résultat taxé à l'étranger	-272	-87
-Autres	-68	-23
<b>Impôt recalculé</b>		-86
<b>Charge d'impôt au compte de résultat</b>		-86

## 6.6. Résultat net par action :

	2009	2008
Nombre d'actions	2 335 984	2 426 353
Nombre d'actions corrigé	2 335 984	2 426 353
Résultat net	-758	-5 033
Résultat net par actions en €	-0,32	-2,07
Résultat dilué par actions en €	-0,32	-2,07

## 6.7 Résultat des activités abandonnées

En conformité avec la norme IFRS 5 « Actifs non courants en vue de la vente et activités abandonnées », le résultat des opérations réalisées avec la société Axylntis au titre de l'exercice 2009, société ayant acquis la division « Chimie Fine et Colorants » en 2007, est classé en résultat des activités abandonnées et se décomposent comme suit :

	Situation au 31 décembre 2009		
	Montants bruts	Impôts sur les sociétés	Montants nets
Reprise de provision sur la garantie de passif	545		545
Païement de la garantie de passif net d'impôt suite à la signature d'un protocole accord avec la société Axylntis (Cf note 1.1)	-1 130	377	-753
Dotations à l'ama dépréciation du crédit vendeur accordé à Axylntis (Cf note 1.1)	-2 233		-2 233
Résultat des activités cédées	-2 818	377	-2 441

Un décaissement d'un montant de 1 130 k€ est intervenu au cours de l'exercice 2009 à la suite de la signature du protocole d'accord avec Axylntis

7. Information sectorielle. — La ventilation par secteur d'activité est celle présentée au bilan et dans l'état du résultat global, dans la mesure où Orgasynth intervient sur un secteur d'activité unique.

La ventilation par secteur géographique est la suivante :

## 7.1. Chiffre d'affaires :

CA	France	Autres	Total
Total 2009	10 335	17 356	27 691
Total 2008	11 652	17 792	29 444

## 7.2. Valeur comptable des actifs sectoriels :

	France	Autres	Total
Total 2009	22 222	33 932	56 154
Total 2008	23 301	34 847	58 148

## 7.3. Investissements sectoriels :

	France	Autres	Total
Total 2009	105	176	281
Total 2008	396	605	1 001

## 8. Autres informations :

## 8.1. Effectifs du Groupe au 31 décembre 2009 :

	2009	2008
Cadres	45	49
Agents de maîtrise	38	40
Ouvriers- employés	112	105
Total	195	194

8.2. Honoraires des commissaires aux comptes. — Le montant des honoraires des commissaires aux comptes de l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre de consolidation s'élève à 99 K€ pour l'exercice 2009.

## 8.3. Transactions avec les parties liées :

8.3.1. Opération avec les principaux dirigeants. — Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement, y compris les administrateurs (dirigeants ou non) de cette entité. Les membres du conseil d'administration, du conseil de surveillance, du comité exécutif doivent donc notamment faire partie du périmètre des parties liées. L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants et qui ont été comptabilisés en charge au titre de l'exercice considéré, s'établit ainsi :

	2009	2008
Avantages à court terme	467	462
Cotisations patronales	187	176
Total	654	638

A la date du 31 décembre 2009, les administrateurs de la société détenaient directement ou indirectement 89,2 % des droits de vote de la société. Certains des principaux dirigeants ou de leurs parties liées détiennent des participations dans d'autres entités qui leur confèrent le contrôle ou une influence notable sur les politiques financière et opérationnelle de ces entités.

Plusieurs de ces entités ont réalisé des transactions avec le Groupe au cours de l'exercice.

Les termes et les conditions de ces transactions n'ont pas été plus favorables que les conditions de marché (Achats et ventes de biens et services, location de locaux).

Ces entités et les transactions effectuées avec le Groupe sont :

— La SCI CERCOLAS qui a facturé des loyers de bâtiments à Orgarôme pour un montant de 388 K€.

— La SAS EGNO détenue par la SARL YRIEL laquelle détient 49,86% des droits de vote exerçables d'Orgasynth qui a effectué des ventes de matières premières aromatiques de synthèse à Orgarôme pour un montant de 164 K€.

## 8.4. Les autres transactions avec les parties liées sont les suivantes :

8.4.2. Opérations avec les filiales. — Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services ;
- Management fées ;
- Location de locaux ;
- Comptes courants ;
- Pool bancaire.

8.5. Risques environnementaux. — Les sociétés du périmètre activité poursuivie n'ont pas fait l'objet d'une évaluation des risques environnementaux.

8.6. Sortie de groupe (intégration fiscale). — Conformément à l'avenant à la convention d'intégration fiscale signé le 7 juillet 2006, aucune indemnité n'est versée aux filiales sortantes sauf si la sortie du Groupe d'une ou des filiales est due à :

— Leur éviction du périmètre d'intégration décidée arbitrairement par la société-mère (modification spontanée du périmètre d'intégration) sans qu'une telle éviction ne soit la conséquence d'une cession par la société-mère de sa participation dans le capital des filiales à un tiers ou de toute autre opération de restructuration (fusion, apport partiel d'actif, etc.) ou même d'une dissolution de la filiale en cause.

— La dénonciation par la société-mère de l'option pour le régime des groupes intégrés.

8.7. Engagements hors bilan. — Néant.

**B. — Comptes sociaux.****I. — Bilan au 31 décembre 2009.**

Actif	Exercice au 31/12/2009			Exercice au 31/12/2008
	Brut	Amortissement Provision	Net	
Actif immobilisé :				
Logiciels	66 040	54 288	11 752	598
Immobilisations corporelles :				
Constructions	195 505	107 521	87 984	94 732
Matériel de bureau et informatique Installation Technique	123 482	90 969	32 513	28 743
Immobilisations en cours				
Immobilisations financières				
Titres de participation	29 228 033	17 720 884	11 507 149	13 851 282
Créances sur participation	619 408		619 408	596 930
Prêts	2 826 995	2 505 994	321 000	2 320 999
Autres immobilisations financières	2 504 267	269 893	2 234 375	2 123 242
Total I	35 563 729	20 749 548	14 814 181	19 016 527
Actif circulant :				
Avances et acomptes s/commandes				
Autres créances				
Clients et comptes rattachés	3 154 319	2 097 313	1 057 007	1 121 830
Autres créances	13 593 206	6 376 196	7 217 010	5 794 399
Valeurs mobilières de placement	22 114 338		22 114 338	21 902 348
Disponibilités	175 237		175 237	860 294
Charges constatées d'avance	41 993		41 993	28 264
Total II	39 079 093	8 473 509	30 605 584	29 707 137
Ecart de conversion actif	17 391		17 391	2 305
Total III	17 391		17 391	2 305
Total général (I + II + III)	74 660 211	29 223 057	45 437 155	48 725 968

Passif	Exercice net au 31/12/2009	Exercice net au 31/12/2008
Capitaux propres :		
Capital	4 671 968	4 852 706
Primes de fusion et d'apport	8 166 032	8 166 032
Réserve légale	485 271	485 271
Autres réserves	34 249 808	35 252 000
Report à nouveau	-2 272 410	
Résultat de l'exercice	-1 659 864	-2 272 409
Total I	43 640 805	46 483 600
Provisions pour risques	17 391	545 428
Total II	17 391	545 428
Dettes :		
Dettes financières		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		

Emprunts et dettes financières diverses	120 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	566 644	616 448
Dettes fiscales et sociales	1 091 254	1 079 357
Autres dettes		1 135
Total III	1 777 899	1 696 940
Ecart de conversion passif	1 061	
Total IV	1 061	
Total général (I + II + III+IV)	45 437 155	48 725 968

## II. — Compte de résultat.

(En euros)

	Exercice au 31/12/2009	Exercice au 31/12/2008
Produits d'exploitation :		
Prestations de service	1 886 925	1 037 053
Production vendue		
Chiffre d'affaires net	1 886 925	1 037 053
Subvention d'exploitation	9 420	
Autres produits	474 734	1 124 944
Transfert de charges d'exploitation		
Reprise de provisions sur actif circulant	416 817	
Total I	2 787 896	2 161 997
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes	1 476 511	1 718 161
Impôts, taxes et versements assimilés	104 529	93 446
Salaires et traitements	1 278 937	1 105 388
Charges sociales	526 217	479 613
Dotation aux amortissements et provisions :		
Dotation aux amortissements	21 345	33 599
Dotation aux provisions		545 428
Autres charges	37 803	6 972
Total II	3 445 343	3 982 607
I. Résultat d'exploitation (I-II)	-657 447	-1 820 610
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers :		
Produits financiers de participation	110 733	45 578
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé	313 200	22 478
Intérêts et produits assimilés	142 591	119 449
Produits nets sur cessions de valeur mobilière de placement	2 176 052	1 078 607
Différences positives de change		
Reprise de provisions et transfert de charges financières	1 501 699	1 040 000
Total V	4 244 274	2 306 112
Charges financières :		
Dotations aux provisions pertes et charges		
Dotations aux provisions sur Immobilisations financières et comptes courants	4 685 547	2 941 511
Intérêts et charges assimilées	11	120
Différences négatives de change	31	

Total VI	4 685 589	2 941 631
2. Résultat financier (V-VI)	-441 315	-635 519
3. Résultat courant av impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-1 098 762	-2 456 129
Produits exceptionnels :		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		1 390 600
Reprise sur provisions	545 428	
Total VII	545 428	1 390 600
Charges exceptionnelles :		
Sur opérations de gestion	15 475	99 494
Sur opérations en capital	1 127 491	1 206 315
Dotations aux amortissements		
Dotations aux provisions		
Total VIII	1 142 966	1 305 809
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-597 538	84 791
Participation des salaires aux fruits de l'expansion (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-36 435	-98 929
Total produits (I+III+V+VII)	7 577 599	5 858 710
Total charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	9 237 463	8 131 119
Bénéfice	-1 659 864	-2 272 409

### III. — Annexe aux comptes sociaux 2009.

#### 1. Principe comptable, méthode d'évaluation et faits caractéristiques :

1.1. Principes comptables et méthodes d'évaluation. — Les états financiers ont été établis en conformité avec les principes généraux d'établissement et de présentation des comptes définis par le code de commerce et le règlement CRC n° 99-03 du 29 avril 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

— Participations, autres titres immobilisés : La valeur d'acquisition est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la quote-part de situation nette détenue et compte tenu des plus values latentes potentielles.

— Créances : Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

— Actions propres : Le montant brut correspond à la valeur d'achat. Le cours de l'action retenu pour déterminer la provision est le cours moyen du mois de décembre.

— Valeurs mobilières de placement : Au 31 décembre 2009, les valeurs mobilières de placement sont :

- des certificats de dépôt négociables et sont valorisées à leur cours d'acquisition ;
- des actions et sont valorisées au cours moyen du mois de décembre. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le coût d'acquisition est supérieur au cours moyen de décembre.

#### 1.2. Evénements principaux de l'exercice :

— Arrivée d'un nouveau Directeur commercial : Le groupe Orgasynth, après avoir mis en place une structure commerciale globalisée en juillet 2008, a poursuivi le renforcement de son organisation avec l'arrivée début juin 2009 d'un nouveau Directeur commercial, issu du secteur aromatique.

— Contrôle fiscal : La société Orgasynth SA a fait l'objet d'un contrôle fiscal déclenché en mars 2009 portant sur les exercices 2006, 2007 et 2008 qui a conduit à un rappel de 85 K€ réglé en totalité.

— Variation du périmètre de consolidation : Orgasynth a acquis une participation complémentaire de 7% dans le capital de la société ukrainienne, Eastaroma, portant son pourcentage de détention à 72%.

— Signature d'un protocole d'accord transactionnel concernant la garantie de passif :

Orgasynth a cédé en 2007 ses divisions « Chimie fine et Colorants » à la société Axynitis et a accordé une garantie de passif à l'acheteur de 7 M€ assortie d'une garantie bancaire à première demande de 3 M€. En date du 13 juillet 2009, un protocole transactionnel a été conclu entre Orgasynth et Axynitis afin de fixer le solde de la garantie de passif à un montant forfaitaire de 911 K€ hormis cinq litiges dont le montant maximum est estimé à 350 K€.

En contrepartie de cet accord, la société Orgasynth a consenti à reporter, au 13 juillet 2010, la date de remboursement du crédit vendeur (2 M€) consenti à Axynitis. Ce protocole d'accord transactionnel a été soumis à l'accord des Banques d'Axynitis qui devait intervenir avant le 31 octobre 2009. Ce protocole n'a pas reçu l'aval des banques. Dans ce contexte Orgasynth a provisionné la totalité de la créance de 2 M€.

— Liquidation de la société Chirosep : L'assemblée générale du 8 septembre 2009 a prononcé la liquidation à l'amiable de la société Chirosep.

— Modification du capital d'Orgasynth : Le Conseil d'Administration en date du 3 novembre 2009 a décidé de réduire le capital social d'Orgasynth de 180 738 € pour le ramener de 4 852 406 € à 4 671 968 € par voie d'annulation de 90 369 actions détenues en auto contrôle de 2 € de nominal chacune.

— Vente d'une partie du portefeuille d'actions : En octobre 2008, compte tenu de l'effondrement de certaines banques, la Direction avait préféré, par prudence, placer une partie de sa trésorerie en actions et diversifier ses placements en profitant de la valorisation particulièrement basse de certaines valeurs du CAC 40.

La vente au dernier trimestre de certaines actions du portefeuille dans un contexte boursier favorable a permis au groupe de dégager une plus-value avec annulation des dépréciations constatées fin 2008 sur ces mêmes actions.

1.3. Evénements postérieurs à la clôture. — Le Conseil d'Administration en date du 8 mars 2010 a décidé de réduire le capital social d'Orgasynth de 128 546 € pour le ramener de 4 671 968 € à 4 543 422 € par voie d'annulation de 64 273 actions détenues en auto contrôle de 2 € de nominal chacune.

2. Détail des postes du bilan :

2.1. Mouvements de l'exercice des immobilisations :

(En milliers d'euros)	Valeur brute au 31/12/2009	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	52	14		66
Immobilisations corporelles :				
Constructions	102			102
Agencements des constructions	94			94
Installations techniques matériel	4			4
Matériel de transport	26			26
Matériel de bureau et informatique	78	15		94
Immobilisations en cours		32	32	
Immobilisations financières :				
Titres de participations (1)	30 414	32	1 218	29 228
Créances rattachées à des participations	596	22		619
Prêts	593			593
Crédit vendeur	2 000	234		2 234
Actions propres	2 608	1 058	1 183	2 483
Autres immobilisations financières	22			22
Total	36 589	1 408	2 433	35 564

(1) Mouvements des titres de participation :

Société	Au 01/01/2009	Augmentation	Diminution	Total au 31/12/2009
Chirosep	1 218		1 218	
Orgarôme	5 740			5 740
VF Aromatiques	68			68
Orgachim	12 609			12 609
Fontarôme Suisse	35			35
SCI Lauremont	734			734
Bambao	10			10
Framaroma	436			436
Eastaroma	253	32		285
Floressence	7 564			7 564
Adrian Eol	1 588			1 588
Divers autres	14			14
Sci La Peupleraie	144			144
	30 346	32	1 218	29 228

La société Chirosep a été liquidée à l'amiable le 8 septembre 2009.

2.2. Mouvement de l'exercice des amortissements et provisions :

(En milliers d'euros)	Cumulés au 01/01/2009	Augmentation	Diminution	Cumulés au 31/12/2009
Immobilisations incorporelles :				
Logiciels	52	3		55
Immobilisations corporelles :				
Constructions	7	7		14
Agencements des constructions	94			94
Installations techniques matériel	4			4
Matériel de transport	23	1		25
Matériel de bureau et informatique	51	10		62
Immobilisations financières :				
Titres de participation	16 563	2 376	1 218	17 721
Crédit vendeur		2 234		2 234
Créances rattachées à des participations	272			272
Actions propres	506		236	270
Total	18 307	4 631	1 454	20 749

(1) Détail des provisions des titres de participation :

Société	Au 01/01/2009	Dotation	Reprise	Total au 31/12/2009
Chirosep	1 218		1 218	
Orgarôme		2 376		2 376
VF Aromatiques	68			68
Orgachim	12 609			12 609
Fontarôme Suisse	35			35
Floressence	1 600			1 600
SCI Lauremont	449			449
Bambao	10			10
Eastaroma	138			138
Framaroma	436			436
	16 563	2 376	1 218	17 721

2.3. Liste des filiales et participations :

2.3.1. Liste des filiales et participations françaises (en milliers d'euros) :

Renseignements détaillés sur chaque filiales et participations			Informations financières				Valeur des titres	CA HT
Sociétés	Siège social	N° Siren	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos)	Valeur nette	
ORGACHIM SAS	3, rue Octave Fauquet, BP 7, 76350 Oissel	398 867 846	3 313	-10 883	100	-1 386		
ORGAROME	Zone Industrielle du Vert Galant, 66, avenue du Château, 95310 Saint Ouen l'Aumone	439 465 568	2 035	1 328	100	-947	3 364	12 442
VF AROMATIQUES SA	ZA La Festre Sud, 06780 St Cezaire Siagne	572 135 184	446	-883	85,84			
FLORESSENCE	ZA La Festre Sud, 06780 St Cezaire Siagne	335 171 989	840	4 975	100	168	5 964	11 796
SCI DU LAUREMONT	ZA La Festre Sud, 06780 St Cezaire Siagne	394 942 700	2	259	100	48	285	50

SCI LA PEUPLERAIE	25-27, rue de la Clef, 75005 Paris	385 209 986	76	-2	50	-5	144
-------------------	------------------------------------	-------------	----	----	----	----	-----

## 2.3.2. Liste des filiales et participations étrangères (en milliers d'euros) :

Renseignements détaillés sur chaque filiales et participations		Informations financières				Valeur des titres	CA HT
Sociétés	Siège social	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (en %)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier ex clos)	Valeur nette	
FONTAROME SA	c/o Mauprochim SA, 14, Chemin du Pré Fleuri, 1228 Plan Les Ouates Suisse	64	-37				
EASTAROMA SARL	20, rue Zavodskaya, 67840 Village Molodejnyoyé, District d'Ovidiopoli Région d'Odessa, Ukraine	453	-338	71,94	-21	146	446
BAMBAO	Bambao, Anjouen (Comores)	152	-479	100	-35		657
ICS FRAMAROMA SRL	Str D Schinoasei 41, MD 2019 Mum Chisinau, Moldavie	163	-72	51			
SANEX	Madagascar						
ADRIAN AMERICA INC	1443 Pinewood Street, Rahway NJ 07065 USA	871	-1 207	100	103		1 654
ADRIAN ESSENTIEL OILS	N° 1 Essence House, Grabtee road Thorpe Industrial park, Egham Surrey (GB)	769	470	100	3	1 588	2 681

## 2.4. Actif circulant classé par échéance :

(En milliers d'euros)	31/12/2009		
	Montant brut	Créances à moins d'un an	Créances à plus d'un an
Actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	619	115	504
Prêts	2 827	2 257	570
Autres immobilisations financières	2 505		2 505
Autres créances :			
Clients et comptes rattachés	3 154	646	2 508
Comptes courants des associés	13 302	3 093	10 209
Autres créances	291	291	
Charges constatées d'avance	42	42	
Total	22 740	6 444	16 296

## (1) Comptes Courants :

Compte courant Eastaroma	80 K€
Compte courant VF Aromatiques	3 K€
Compte courant Adrian USA	1 283 K€
Compte courant Bambao	450 K€
Compte courant Framaroma	60 K€
Compte courant Floessence	36 K€
Compte courant Orgarôme	3 532 K€

Compte courant Essence House	1 762 K€
Compte courant Orgachim	4 529 K€
Compte courant SCI La Peupleraie	161 K€
Compte courant Beten	1 407 K€

## (2) Provisions sur Comptes Courants :

Filiales	Au 01/01/2009	Dotation	Reprise	Total au 31/12/2009
Orgachim	4 470	58		4 528
Bambao	450			450
Framaroma	60			60
Adrian USA	680			680
Beten	658			658
	5 660	58		6 376

## 2.5. Créances sur filiales et participations :

(En milliers d'euros)	Montant 2009 Brut
Créances rattachées à des participations	619
Clients et comptes rattachés	2 061
Comptes courants des associés	7 128
Total	9 808

2.6. Capital. — Le capital est composé de 2 335 984 actions d'un nominal de 2 €, souscrites en totalité, soit 4 671 968 €. Toutes les actions sont libérées entièrement.

(En milliers d'euros)	2009	2008	2007
Situation nette au 1er janvier	46 483	49 560	22 007
Dividendes distribués		-804	
Résultat de l'exercice	-1 660	-2 272	27 553
Réduction de capital	-181		
Réduction des réserves	-1 002		
Situation nette au 31 décembre	43 641	46 483	49 560

## 2.7. Provisions pour risques et charges :

(En milliers d'euros)	Montant au 01/01/2009	Augmentations	Diminutions	Montant au 31/12/2009
Provision sur garantie de Passif	545		545	
Provision pour perte de change		17		17
Total	545	17	545	17

## 2.8. Dettes sur filiales et participations :

(En milliers d'euros)	Montant Brut
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10
Comptes courants	120
Total	130

## 2.9. État des dettes classées par échéance :

(En milliers d'euros)	31/12/2009		
	Montant brut	Dettes à moins d'un an	Dettes à plus d'un an
Dettes financières :			
Emprunts et dettes financières diverses (1)			
Autres dettes :			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	567	567	
Dettes fiscales et sociales	1 091	1 091	
Comptes courants	120		120
Autres dettes			
Total	1 778	1 658	120

## 2.10. Charges à payer :

(En milliers d'euros)	Montant 2009
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Fournisseurs : factures non parvenues	143
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sociales	139
Dettes fiscales	111
Total	392

## 2.11. Autres informations :

(En milliers d'euros)	Nombre actions	Valeur brute	Cours moyen (En €)	Provision
Actions propres au 1er janvier 2009	197 231	2 608	10,65	508
Actions propres au 31 décembre 2009	185 106	2 483	11,95	270

Au 31 décembre, les 185 106 actions (dont 78 244 acquises au cours de l'année détenues par la société en autocontrôle représentent 7,92% du capital social. Compte tenu de l'absence d'affectation explicite du plan global d'achat d'actions Orgasynth, les actions propres ont été reclassées en « titres immobilisés » dans les comptes sociaux Orgasynth SA au 31 décembre 2002, et déduits des capitaux propres pour leur valeur brute dans les comptes consolidés. Le cours de l'action retenu pour déterminer la provision est le cours moyen du mois de décembre.

## 2.12. Engagement pris en matière de retraite (hors bilan) :

(En milliers d'euros)	2009	2008
Provision en début de période	134	123
Paiement indemnisation	-22	
Charge de l'exercice	11	11
Total provision au 31 décembre 2009	122	134

## 3. Détail des postes du compte de résultat :

## 3.1. Nature du chiffre d'affaires : 1 887 K€ :

— 766 K€ : Prestation en fonction du chiffre d'affaires des filiales, de la Direction Générale, Direction de Production, Direction Commerciale et Direction de la Recherche.

— 1 121 K€ : Prestations du service Ressources Humaines et Paie, du service informatique, du service comptable et des services commerciaux.

## 3.2. Détail des charges et produits financiers :

Produits financiers	4 244 K€
Produits nets sur cessions Valeur mobilière de placement	2 287 K€
Intérêt sur compte courant	143 K€
Reprise sur Provisions sur actions en portefeuille	1 265 K€
Reprise sur Provisions sur actions auto contrôle	236 K€

Intérêts sur prêts	313 K€
Charges financières	4 686 K€
Provisions sur comptes courants	58 K€
Provisions sur titres de participation Orgarome	2 376 K€
Provisions sur crédit vendeur Axyntis	2 234 K€
Provisions sur risque de change	17 K€
Intérêts et charges financières	1 K€

## 3.3. Détail des charges et produits exceptionnels :

Charges exceptionnelles	1 143 K€
Utilisation de la garantie de Passif par Axyntis	1 127 K€
Amendes et Pénalités	16 K€
Produits exceptionnels	545 K€
Reprise de la provision de la garantie de passif Axyntis	545 K€

## 3.4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt. — Non significatif.

## 3.5. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices :

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net
Résultat courant	-899		-899
Résultat exceptionnel	-798	36	-761
Total	-1 696	36	-1 660

## 4. Autres informations :

## 4.1. Rémunération des dirigeants :

— Organe d'administration : la société n'a pas procédé au titre de l'exercice 2009 à la distribution de jetons de présence.

— Organe de direction : le total des rémunérations brutes versées aux membres de la direction générale s'élève à 309 331 € dont 5 937 € d'avantages en nature.

4.2. Honoraires des commissaires aux comptes. — Le montant des honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2009 s'élève à 76 K€.

## 4.3. Effectifs :

— Effectif au 31 décembre 2009 : 18 personnes dont 11 cadres, 6 agents de maîtrise et 1 employée.

— Effectif au 31 décembre 2008 : 19 personnes dont 12 cadres, 6 agents de maîtrise et 1 employée.

## 4.4. Régime d'intégration fiscale :

(En milliers d'euros) sociétés	Imprimé ER	Résultat fiscal des Filiales	Impôt des Filiales
Orgasynth SA	1 846	1 846	
Orgachim SAS	-1 387	-1 387	
Orgarôme SAS	-888	-888	
Floressence SAS	109	109	35
Résultat du Groupe	-319	-319	35
IS à 33,33 %			
Impôt dû			
Profit d'intégration net de la mère	35		

Le groupe Orgasynth est fiscalement intégré. Les économies d'impôts réalisées par le groupe grâce aux déficits sont conservées chez la société-mère et considérées comme un gain immédiat de l'exercice. Lorsque les filiales redeviendront bénéficiaires, la société-mère supportera alors une charge d'impôt.

En cas de sortie du Groupe, conformément à l'avenant à la convention d'intégration fiscale signé le 7 juillet 2006, aucune indemnité n'est versée aux filiales sortantes sauf si sa sortie du Groupe est due à :

— son éviction du périmètre d'intégration décidée arbitrairement par la société-mère (modification spontanée du périmètre d'intégration) sans qu'une telle éviction ne soit la conséquence d'une cession par la société-mère de sa participation dans le capital des filiales à un tiers ou de toute autre opération de restructuration (fusion, apport partiel d'actif, etc.,...) ou même d'une dissolution de la filiale en cause.

— La dénonciation par la société-mère de l'option pour le régime des groupes intégrés.

## 4.5. Engagements hors bilan. — Voir paragraphe 1.2.

**IV. — Projet d'affectation du résultat.**

La perte de l'exercice s'élève à 1 659 864 €.

Le Conseil d'administration constate qu'après imputation de la réduction de capital du 8 mars 2010, le compte Autres réserves s'établit à 33 516 319 €.

Il décide de proposer à l'assemblée générale des actionnaires l'affectation suivante :

- d'imputer la perte de l'exercice de 1 659 865 € et le report à nouveau débiteur de 2 272 410 € sur les sommes figurant au compte « Autres réserves » qui sera ainsi ramené de 33 516 319 à 29 584 044 € ;
- de procéder à la distribution d'un dividende de 1 817 370 € soit 0,8 euro par action par prélèvement sur le compte « Autres réserves » qui s'élèvera ensuite à 27 766 674 €.

**1001608**